

Le Rhin dans l'Histoire : tantôt frontière; tantôt axe de commerce et de relations culturelles

PERIODE CELTE

C'est autour du Rhin que s'est constitué, au début du deuxième millénaire avant notre ère, le monde celtique. Toponymie et archéologie concordent pour faire du Rhin le fleuve celtique par excellence.

A partir de l'âge du Fer, le Rhin attire et canalise les relations commerciales du Midi méditerranéen avec le monde celtique.

Arrivée progressive des Germains

PERIODE ROMAINE

Le Rhin, devenu frontière entre le monde civilisé et le monde resté barbare, ne cesse pas pour autant de poursuivre sa fonction économique et culturelle.

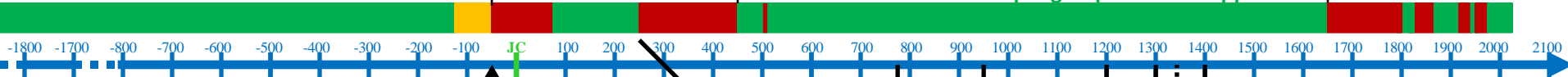
Les Alamans s'installent en Alsace.
En 506 : Clovis tient la rive gauche.
En 511 : Les francs occupent les 2 rives.
Trafic rhénan plus au moins éteint du Ve au VIIe siècle, reprend lentement soumis à des droits régaliens.
En 751: Dynastie carolingienne avec un caractère rhénan très affirmé.
Trafic rhénan soumis au domaine fiscal impérial.

MOYEN-AGE

Morcellement du territoire. Privilège d'autonomie des villes par rapport aux seigneurs et aux évêques. Succession ininterrompue de guerres et de conflits. L'insécurité des routes de terre fait que l'on utilise toujours le transport rhénan : le courant des marchandises s'établit entre l'Italie et les Pays-Bas. La navigation souffre des multiples péages qui se développent.

PERIODE HUMANISTE

Voir agrandissement



58 av. J.-C. Bataille de César contre Arioviste. L'enjeu de la bataille est le Rhin. Le général romain « se rendait compte [...] qu'il était dangereux pour le peuple romain que les germains prissent peu à peu l'habitude de passer le Rhin et de venir par grandes masses vers la Gaule ; il estimait que ces hommes violents et incultes ne sauraient se retenir, après avoir occupé toute la Gaule, de passer dans la province romaine et de là marcher sur l'Italie » (De Bello gallico, Livre I, 33).

Limes romain
La frontière se trouve plus à l'Est

Suite aux pressions des Alamans, le limes est plusieurs fois rompu dès 160. En 260, l'armée romaine est obligée d'abandonner le limes, et se replie sur le Rhin. En 352 et 377, les Alamans pénètrent en Alsace. En 406, invasion des Vandales. En 451, suite à l'invasion des Huns, toute défense romaine cessa sur le Rhin en Alsace.

22 péages
44 péages
62 péages

A partir du Xe siècle, on commence à distribuer aux seigneurs et à l'Église, la perception sur le Rhin, taxes garantissant la sécurité des marchandises sur le fleuve.

Strasbourg dispose dès 775 de privilèges douaniers qui prouvent que la ville est en relation aussi bien avec les Pays-Bas qu'avec l'Italie.

Au XVe siècle, la prospérité des villes rhénanes atteint son apogée et les régions rhénanes deviennent le centre de la civilisation occidentale sur tous les plans : premières universités rhénanes, invention de l'imprimerie...

Développement de corporations batelières puissantes dans les villes du Rhin : celle de l'Ancre à Strasbourg en 1331.

- Rhin = axe commercial et de relations culturelles
- Rhin = frontière
- Période de troubles

Agrandissement :

La France accède au Rhin :

De 1644 à 1647, Turenne occupe la rive gauche.
1648 : Traité de Westphalie.

En 1681, Strasbourg est annexée par la France.

En 1697, La perte par la France de Fribourg et de Brisach fait du Rhin la véritable frontière du royaume de France.

« La France ne peut avoir de sécurité qu'avec la barrière du Rhin » Louis XVI

Après les victoires de Napoléon en Italie, la paix de Lunéville (1801) attribue à la France la rive gauche du Rhin de la frontière helvétique jusqu'à la frontière néerlandaise.

En 1806, Napoléon crée une Confédération du Rhin. **Le Rhin devient un fleuve français.**

Le Rhin devient à nouveau un fleuve allemand en 1870.

Avec le traité de Versailles (1919), le Rhin redevient une frontière. La France développe le port de Strasbourg qui devient un port prospère.
1935 : Les rives du Rhin se hérissent de fortins.

Le Marché Commun (traité de Rome 1957) ôte au Rhin une grande partie de sa signification politique. La bataille est désormais économique : le trafic rhénan en est le premier bénéficiaire.
Depuis 1993, la libre circulation des biens est assurée à l'intérieur de l'Union européenne.

1600

1700

1800

1900

2000

Le Rhin redevient une frontière, il n'est plus un élément intérieur à l'Empire germanique. Son importance politique s'avère bien plus considérable que sa signification économique : le rôle international qui avait été le sien pendant si longtemps pâlit rapidement : le commerce mondial déserte la Méditerranée pour le Nouveau Monde.

La navigation sur le Rhin supérieur tombe dans un profond marasme. Les marchandises empruntent de plus en plus la voie de terre qui s'est améliorée, et où la circulation est libre, sans péage.

Le décret du Conseil Exécutif de la République du 16 novembre 1792 proclame « que les gênes et les entraves auxquelles jusqu'alors la navigation et le commerce avaient été exposés étaient directement contraires aux principes du droit naturel, que tous les Français ont juré de maintenir : que les cours des fleuves est la propriété commune et inaliénable de toutes les contrées arrosés par leurs eaux ». Ce principe sera repris dans la « Convention de l'octroi du Rhin », signée le 15 août 1804. Cette Convention centralise la perception des droits et l'organisation de la navigation rhénane.

A la suite des revers du 1er Empire, le Congrès de Vienne dans son acte final (9 juin 1815) précisera que « la navigation dans le cours du Rhin, du point où il devient navigable jusqu'à la mer, soit en descendant, soit en remontant, sera entièrement libre, et ne pourra, sous le rapport du commerce, être interdite à personne, en se conformant toutefois aux règlements qui seront arrêtés pour la police d'une manière uniforme pour tous et aussi favorable que possible au commerce de toutes les Nations. »

Signature de la Convention de Mannheim (17 octobre 1868) qui met fin aux taxes de navigation.